

A118 Chambres d'hôtes type I (adaptées au fauteuil roulant)

08/2019 Pour des constructions ouvertes au public selon norme SIA 500, chiffre 7.9.1

Principe

- sol sans marche ni ressaut
- dimensions selon figure
- les dimensions minimales peuvent être atteintes en enlevant ou en déplaçant une partie du mobilier
- lit déplaçable latéralement, hauteur 0.45 m à 0.50 m
- éléments de commande de préférence situés de 0.70 m à 0.80 m au-dessus du sol (max 1.10 au-dessus du sol)

Local sanitaire attenant à la chambre d'hôte

- dimensions: dans aucune direction inférieure à 1.80 m
- devant chaque appareil sanitaire: surface de manœuvre minimale 1.20 m x 1.20 m (les surfaces de manœuvre devant les différents appareils peuvent se chevaucher; les appareils peuvent empiéter d'un maximum 0.10 m sur l'espace de manœuvre si le fauteuil roulant peut s'engager dessous)
- lavabo, hauteur max: 0.85 m au-dessus du sol, sous-face max: 0.70 m au-dessus du sol
- cuvette WC et barre d'appui: disposition selon fiche 107 (annexes E.1, E.2 SIA 500)
- douche: sol sans rebord, dimensions minimales: 0.90 m x 1.10 m avec rideau, barre d'appui et siège rabattable selon fiche 106 (annexe E.2 SIA 500)

Nombre

- 3% des chambres d'hôtes, au moins 1

Exemple chambre d'hôte type I

